

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE

Envoyé en préfecture le 10/06/2024
Reçu en préfecture le 10/06/2024
Publié le
ID : 089-218904183-20240610-DC24_128-AR



affiché 10/06/24

DÉCISION DU MAIRE

N° 2024 - 128

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

CONTRAT DE MAINTENANCE POUR L'ASCENSSEUR DE LA MAIRIE AVEC LA SOCIETE TKE FRANCE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Considérant l'offre proposée par la société TK Elevator France SAS n° OFP0147584.1 du 29/03/2024 pour la maintenance de l'ascenseur de la mairie ;

DECIDE

- De signer le contrat de prestation avec la Société TK Elevator France SAS située à Angers (49), aux conditions suivantes :
 - o Objet : maintenance de l'ascenseur de la mairie,
 - o Durée : 1 an à compter du 01/01/2024,
 - o Montant annuel : 1 850.00 € HT ;
- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout avenant à ce contrat, selon les besoins de la collectivité.



A Tonnerre, le 5 juin 2024,

Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre